



L'ADA Bretagne vous propose un service d'insémination artificielle



A partir de reines souches (F0) acquises ou présentes dans le cheptel, de plus en plus d'apiculteur.rice.s professionnel.le.s se tournent vers l'insémination artificielle pour diverses raisons : conserver des génétiques d'intérêt ou sélectionner en vue d'améliorer les caractéristiques recherchées (douceur, caractère hygiénique, rendement, non essaimage…), etc.
C'est actuellement le seul moyen dans l'environnement breton de maîtriser à 100% la génétique désirée. En effet, si la saturation en mâles dans un secteur permet de bons résultats, elle ne permet pas d'établir la paternité comme le permet l'insémination. L'élevage de reines, de plus en plus intégré aux exploitations, ne représente qu'une partie du travail de sélection.

Le service proposé

L'ADA Bretagne vous propose de solliciter Sébastien Carré, prestataire de l'ADA Bretagne, pour une journée d'insémination artificielle en groupe.

Deux groupes seront être constitués en 2027, soit par zone géographique, soit par génétique d'intérêt (Buckfast, abeilles noires, abeilles à gelée royale, etc.).
Il est nécessaire que vous ayez déjà des compétences en élevage de reines et de mâles. C'est indispensable à la réalisation des inséminations, qui ne pourront se faire si vous n'avez pas le matériel génétique à la date convenue.
Une visio sera organisée durant l'hiver 2026-2027 pour réunir les volontaires, constituer les groupes, définir la date et le lieu de la journée d'insémination.
A la suite de la visio, vous serez régulièrement en contact avec Camille Gruel pour être sûr que l'élevage se déroule correctement de votre côté et pour poser vos questions.
Au cours de la journée d'insémination, Sébastien inséminera vos reines, une dizaine par apiculteur.rice, dans de bonnes conditions. La cession débutera par l'installation du matériel, puis par le prélèvement des semences, pour terminer par l'insémination.

Prérequis

Être adhérent.e ADA Bretagne
Maîtriser l'élevage de reines et de mâles
Au sein du groupe, il faudra un.e apiculteur.rice, en mesure d'accueillir le groupe pour une journée d'insémination



Protocole

En amont de la journée d'insémination :

Vous aurez donc à charge : l'élevage et la préparation des reines vierges à inséminer, la constitution des ruches à mâles et l'élevage de ces mâles qui permettront d'inséminer les reines. Les participants restent libres d'utiliser les techniques qui leur conviennent le mieux que ce soit pour l'élevage des reines ou des mâles comme pour le choix du modèle de nucs.

Lors de la journée d'insémination :
Il vous faudra ramener les banques à mâles et les reines sur l'exploitation vous accueillant. Vous serez ensuite missionné de cueillir les mâles et les reines pour que Sébastien effectue l'insémination.

Après la journée d'insémination :
L'ADA Bretagne reviendra vers vous pour savoir si la journée s'est bien passée et connaître le taux de réussite des inséminations.

Engagements
L'insémination artificielle n'est pas simple et implique une rigueur de la part de l'apiculteur.rice et de l'inséminateur.

L'inséminateur s'engage à inséminer les reines avec précautions et une hygiène rigoureuse. Il s'engage à vous apporter toutes les connaissances nécessaires en amont de la journée et à rester disponible pour répondre aux questions avant et après la journée d'insémination.

L'apiculteur.rice s'engage à respecter le calendrier apicole pour assurer la disponibilité de mâles matures et de reines à inséminer, sans quoi les inséminations seront fortement compromises pour l'apiculteur.rice et pour le groupe en général. Il.elle s'engage à tenir informer son groupe et Camille de l'avancée des étapes.

Malgré le respect de ses étapes, la réussite de l'insémination n'est pas garantie car elle dépend de beaucoup de facteurs le jour de l'insémination et également avant et après la phase technique d'insémination.

Publication novembre 2026

Camille Gruel
Conseillère spécialisée Régionale Apiculture
GIE Elevages / ADA Bretagne
07 85 35 20 82
Chambres d'agriculture de Bretagne
Rue Maurice Le Lannou - CS 64 240
35042 Rennes Cedex
www.chambres-agriculture-bretagne.com
www.gie-elevages-bretagne.fr